

Canada. Les promesses électorales du parti libéral n'ont jamais été et ne seront jamais, j'espère, considérées comme faisant loi au Canada. Nous sommes ici pour rendre une décision. Nous sommes ici pour rendre une décision selon la méthode parlementaire. Je traduis très fidèlement les sentiments de tout notre parti en disant que nous avons le droit et le privilège de nous lever en cette Chambre et de laisser parler notre conscience, conformément à nos principes, chaque fois que nous pensons que c'est là notre devoir.

Des membres de tous les partis sauf le mien m'ont demandé de ne pas faire vibrer la corde des sentiments, de ne pas faire parade de mes états de service sous l'uniforme. Je m'incline. Je m'inspire d'un principe, du principe qui consiste à défendre ce qui nous est cher et si je ne parlais pas la terre même crierait. Parfois, on utilise l'expression «entêté» pour se moquer d'un adversaire politique et chercher à l'écraser. Toutefois, quand l'entêtement est pratiqué par un homme de caractère, peu importe qu'il s'agisse d'un député qui siège au premier rang en cette noble Chambre, ou au dernier rang, comme moi, si ses déclarations s'inspirent de sa conviction et de sa sincérité, il fait preuve d'un sens politique aigu. M. Churchill, après environ 46 ans, a rendu visite à l'école qu'il avait fréquentée dans sa jeunesse et il a parlé aux élèves de Harrow. Il a livré un seul message, tout court, aux étudiants: Il ne faut jamais, au grand jamais, abandonner ses principes quand ils sont menacés.

Fort bien, me dira-t-on, mais prononcer 178 discours, c'est exagérer. Toutefois, quand le premier ministre actuel (M. Pearson) a pris la direction des affaires du pays, on lui prédisait un brillant avenir au service du Canada. Les libéraux, sinon l'ensemble des Canadiens, espéraient qu'il prendrait les initiatives auxquelles le monde et son pays s'attendaient d'un homme de sa stature. Il m'est arrivé de dire à la Chambre que j'étais Canadien, d'abord, et conservateur ensuite. Quant à mon statut d'homme politique, je le relègue au troisième rang. Notre grand parti a fortement contribué à l'établissement de la Confédération et, à venir jusqu'à maintenant, 11 décembre 1964, nous n'avons ménagé aucun effort pour préserver la Confédération et pour persuader nos concitoyens qu'il s'agit d'une réalisation splendide qui vaut la peine d'être préservée.

En plusieurs occasions, des membres des autres partis représentés à la Chambre nous ont accusés de semer la dissension par nos actes. Pour ma part, je ne vois pas comment je divise le pays en proclamant que j'aime le drapeau sous lequel je suis né, celui que j'ai

vu chaque matin à la porte de mon école mais dont le sens m'échappait alors parce que j'étais trop jeune. C'est le drapeau sous lequel j'ai servi durant 23 ans dans la Gendarmerie royale, dont sept dans les forces armées. Je ne dis pas cela pour avoir l'air d'un héros comme l'honorable député de Port-Arthur (M. Fisher) m'en a accusé. Je dis simplement que c'est un drapeau distinctif en ce qui me concerne. Évidemment, les mots «drapeau distinctif» ont été employés par ceux qui voudraient se débarrasser du drapeau britannique ou de tout ce qui ressemble au drapeau britannique. Je ne dis pas cela simplement parce que cette déclaration est dans le hansard de cette semaine. Je me réfère aux extrémistes à ma gauche qui prétendent être meilleurs Canadiens en disant qu'ils n'auront rien de britannique.

J'espère que cela ne comprend pas la justice britannique, car s'il y a une signification au drapeau britannique ou à l'Union Jack qui se trouve dans notre drapeau, c'est que tout citoyen du pays, qu'il soit gros ou petit, riche ou pauvre, blanc ou noir, jouit de l'égalité devant la loi. C'est ce que le drapeau britannique signifie pour moi et c'est ce que l'Union Jack qui se trouve sur le pavillon rouge a toujours signifié pour moi. A ceux qui pourraient croire que je ne suis qu'un parleur, je dirai que pendant 52 années de ma vie j'ai tenté de faire vivre ce symbole en actes et en paroles. Il y a déjà plusieurs années que nous avons un drapeau. Je prétends que nous avons actuellement un drapeau selon la tradition et selon la loi.

J'aimerais pendant quelques instants parler de l'avenir. Qu'allons-nous offrir à nos enfants, non seulement en matière de drapeau, mais de cette double culture dont nous sommes tous fiers? Où nous arrêterons-nous? Comme je l'ai dit, il me semble plus qu'étrange que celui qui nous avait promis d'être un chef si remarquable n'ait pas été le premier à parler dans le présent débat, plutôt que le troisième ou le quatrième de la fin. Pendant des mois et des mois, je suis resté ici, espérant qu'il ne serait pas nécessaire pour nous de sembler faire de l'obstruction. J'ai le droit de demander à mon gouvernement de m'indiquer la voie à suivre. Le discours prononcé aujourd'hui par le premier ministre est peut-être le plus éloquent qu'il ait prononcé à la Chambre des communes. Cependant, je crains qu'il ne fixe une norme très peu élevée.

L'hon. Mlle LaMarsh: De toute façon, vous ne seriez pas en mesure de le savoir.

M. Bigg: Peut-être ne le saurais-je pas. Je n'ai pas d'équipe de vérité pour m'aider; je n'ai que ma conscience et ma sincérité.